

> Intitulé de l'emploi

**Instructeur des autorisations d'urbanisme**

> Autres appellations

- Instructeur des autorisations d'occupation des sols
- Instructeur de permis de construire et de lotir
- Contrôleur des conformités
- Responsable droit des sols et des E.R.P. (établissements recevant du public)

> Définition synthétique

L'instructeur des autorisations d'urbanisme veille au respect des règles d'urbanisme et/ou des établissements recevant du public par l'instruction des demandes et par le contrôle de la conformité des travaux autorisés.

> Activités principales

- Instruction des déclarations et des demandes d'autorisations d'urbanisme selon les règles d'occupation des sols (au sens des délibérations du Congrès et des provinces)
- Gestion administrative des autorisations d'urbanisme
- Contrôle de la régularité et de la conformité des constructions et des aménagements réalisés selon des règles d'urbanisme et/ou des E.R.P.
- Accueil, information et conseil aux pétitionnaires et au public
- Gestion des contentieux liés au droit des sols

> Compétences requises

**Savoir :**

- Maîtrise du droit et outils de l'urbanisme et/ou des E.R.P.
- Techniques de représentation spatiale
- Notions de droit civil et de droit administratif
- Maîtrise de la bureautique et de la consultation de type SIG
- Terminologie technique liée au bâtiment et travaux publics

**Savoir-faire :**

- Lire et analyser différents types de plans : plan d'urbanisme directeur (PUD), plans de construction, projets de lotissement...
- Consulter les experts techniques et synthétiser (leurs) les avis
- Communiquer et vulgariser la réglementation

**Comportements professionnels :**

- Rigueur et méthode
- Sens de la communication
- Aisance rédactionnelle
- Sens du service public
- Faculté de désamorçage d'une situation conflictuelle

> Conditions particulières d'exercice

- Permis B
- Déplacements fréquents

> Tendances d'évolution

**Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :**

- Développement de politiques publiques transversales d'aménagement
- Spécialisation et complexification de l'environnement juridique
- Développement de nouvelles techniques d'information et de communication (logiciels, système d'information géographique...)

**Impacts sur l'emploi (qualitatif) :**

- Élargissement du champ des connaissances, notamment sur les aspects réglementaires
- Accroissement des compétences informatiques

> Proximité avec d'autres emplois

- Chargé d'opérations habitat